

Demande d'autorisation

À utiliser à partir de janvier 2017



International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Demande d'autorisation

À utiliser à partir de janvier 2017

À compter de 2017, la demande d'autorisation devra être effectuée en ligne, à l'adresse <http://myschool.ibo.org>.

Ce document reflète le contenu de la *Demande d'autorisation* en ligne et est fourni pour référence uniquement.

Programme primaire (PP)

Demande d'autorisation

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en janvier 2017 sous le titre *Application for authorization*

Publié en janvier 2017

Publié par
Organisation du Baccalauréat International
15 Route des Morillons
1218 Le Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Représentée par
IB Publishing Ltd, Churchillplein 6, 2517 JW La Haye, Pays-Bas

© Organisation du Baccalauréat International 2017

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page www.ibo.org/fr/copyright.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site store.ibo.org.

Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.



Remarque : tout au long de la *Demande d'autorisation*, la plateforme Mon établissement accèdera autant que possible aux informations déjà fournies, en affichant les réponses apportées par l'établissement scolaire dans le cadre de sa *Demande de candidature*. L'établissement devra passer en revue ces réponses et les mettre à jour si nécessaire. Si la réponse est toujours valable, l'établissement devra la laisser telle quelle et passer à la question suivante.

Vérification du profil

Veuillez vérifier les informations contenues dans la section Profil de l'établissement scolaire sur la plateforme Mon établissement et apporter tout changement nécessaire.

Description de l'établissement scolaire et de la communauté

Veuillez vérifier les informations sur l'établissement et la communauté que vous avez fournies dans le cadre de la *Demande de candidature* et apporter tout changement nécessaire.

Informations sur le programme

Veuillez vérifier les informations sur le programme que vous avez fournies dans le cadre de la *Demande de candidature* et apporter tout changement nécessaire.

Norme A : philosophie

Le projet éducatif de l'établissement et les valeurs qui le fondent reflètent la philosophie de l'IB.

Application concrète A1 – La déclaration de mission et l'énoncé de philosophie de l'établissement sont alignés sur ceux de l'IB.

1. Veuillez fournir la déclaration de mission en vigueur de l'établissement. [250 mots]
2. Actuellement, dans quelle mesure la déclaration de mission de l'établissement est-elle alignée avec celle de l'IB ?
 - ☐ Complètement
 - ☐ En partie
 - ☐ Doit faire l'objet d'une révision
3. Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, des changements ont-ils été apportés à la déclaration de mission de l'établissement en vue de l'aligner sur celle de l'IB ?
 - ☐ Oui ☐ Non
 - a. Si oui, comment ce processus s'est-il déroulé et quelles ont été les personnes impliquées ? [250 mots]

4. Dans quelle mesure la philosophie éducative de l'établissement est-elle alignée avec celle de l'IB ?

☐ Complètement

☐ Doit faire l'objet
d'une révision

☐ En partie

5. Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, des changements ont-ils été apportés à la philosophie éducative de l'établissement en vue de l'aligner sur celle de l'IB ?

☐ Oui

☐ Non

a. Si oui, comment ce processus s'est-il déroulé et quelles ont été les personnes impliquées ?
[250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète A2 – Les instances décisionnelles, l'équipe de direction pédagogique, l'équipe administrative et l'ensemble du personnel démontrent une compréhension de la philosophie de l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète A3 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète A3 – La communauté scolaire démontre une compréhension et un engagement envers le programme.

Lors de la phase de candidature, l'établissement est censé poursuivre ses efforts en vue d'informer sa communauté à propos du programme et d'obtenir le soutien d'interlocuteurs clés.

1. Veuillez utiliser le tableau ci-dessous afin de fournir des informations sur les efforts déployés par l'établissement lors de la phase de candidature et sur les résultats obtenus.

Groupe	Actions entreprises	Principaux résultats
Instances décisionnelles		
Autorités locales responsables de l'éducation		
Parents		

Équipe de direction pédagogique		
Enseignants et membres du personnel		
Autre groupe (précisez)		

2. Veuillez fournir toute information complémentaire sur les efforts fournis par l'établissement pour informer sa communauté et obtenir un soutien à l'égard du programme. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Exigence spécifique A3.a – Les valeurs du PP telles qu'indiquées dans les documents pédagogiques ont un impact explicite sur le processus de décision au sein de l'établissement et sur le fonctionnement de ce dernier.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue la brochure et le site Web de l'établissement scolaire ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Exigence spécifique A3.b – L'établissement, en tant que communauté d'apprenants, s'est engagé à adopter une approche coopérative en matière de développement du programme d'études.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Exigence spécifique A3.c – L'établissement s'est engagé à suivre une approche de l'enseignement et de l'apprentissage constructiviste et reposant sur la recherche qui encourage les élèves à faire preuve de curiosité intellectuelle et à développer des compétences de pensée critique.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Exigence spécifique A3.d – L'établissement s'est engagé à utiliser le PP comme cadre pour la planification, l'enseignement et l'apprentissage de l'ensemble du programme d'études.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les plans de travail, le programme de recherche ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique A3.e – L'établissement démontre un engagement envers l'apprentissage transdisciplinaire.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les plans de travail, le programme de recherche ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète A4 – L'établissement développe et promeut la sensibilité internationale ainsi que toutes les qualités du profil de l'apprenant de l'IB dans l'ensemble de la communauté scolaire.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la brochure et le site Web de l'établissement scolaire ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète A5 – L'établissement encourage l'action responsable au sein de la communauté scolaire et au-delà.

1. Indiquez les interactions existant actuellement entre l'établissement scolaire et ses élèves d'une part et la communauté environnante d'autre part. (Choisissez toutes les options applicables.)

- ☐ Installations/ressources de l'établissement mises à disposition de la communauté
- ☐ Soutien financier direct de la communauté envers l'établissement (par exemple, collecte de fonds, subventions, dons, à l'exclusion des impôts et droits et frais standards).
- ☐ Installations communautaires au service des activités scolaires
- ☐ Coopération entre l'établissement et les entreprises, associations ou institutions d'enseignement de la communauté
- ☐ Participation de la communauté scolaire à des initiatives de service
- ☐ Participation de la communauté scolaire à des événements de la communauté locale

- ☐ Membres de la communauté invités par l'établissement à titre bénévole
- ☐ Pas d'interaction entre l'établissement et la communauté
- ☐ Autre

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- ☐ En cours
- ☐ En place
- ☐ Pas en place

Application concrète A6 – L'établissement promeut une communication ouverte reposant sur la compréhension et le respect.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes A3 et B2.4, et lors de la visite de vérification.

Application concrète A7 – L'établissement accorde une grande importance à l'apprentissage des langues, y compris la langue maternelle, la langue du pays où se situe l'établissement et d'autres langues.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des exigences spécifiques A7.a et A7.b.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- ☐ En cours
- ☐ En place
- ☐ Pas en place

Exigence spécifique A7.a – L'établissement prend des dispositions pour que les élèves apprennent une langue en plus de la langue d'enseignement au moins à partir de l'âge de sept ans. Les établissements ayant deux langues d'enseignement ne sont pas tenus d'enseigner une langue supplémentaire.

1. Quelles sont les langues enseignées dans votre établissement ? [250 mots]
2. Précisez l'âge auquel les élèves commencent l'apprentissage des langues. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

- ☐ En cours
- ☐ En place
- ☐ Pas en place

Exigence spécifique A7.b – L'établissement soutient l'apprentissage de la langue maternelle et de la langue du pays dans lequel il se situe.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue la politique linguistique de l'établissement ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5.a et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète A8 – L'établissement participe à la communauté internationale de l'IB.

1. Dans quelle mesure les membres du personnel utilisent-ils les ressources pédagogiques en ligne de l'IB ? [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète A9 – L'établissement rend les programmes et la philosophie de l'IB accessibles aux élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le tableau décrivant la structure du PP ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique A9.a et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique A9.a – L'établissement met en œuvre le PP en tant que programme ouvert à tout l'effectif scolaire.

Le PP est un programme ouvert à tout l'effectif scolaire. Tous les élèves de l'établissement âgés de 3 à 12 ans, tous niveaux ou années confondus, doivent participer au PP.

1. Les élèves devront-ils satisfaire à des critères d'entrée ou de sélection afin de pouvoir s'inscrire dans l'établissement ?

☐ Oui

☐ Non

- a. Si oui, décrivez la politique d'admission ou de sélection régissant les inscriptions dans l'établissement. [250 mots]

L'IB passera également en revue les données fournies dans la section consacrée aux informations sur le programme.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Norme B : organisation

Norme B1 : direction et structure

Les structures dirigeante et administrative de l'établissement assurent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète B1.1 – L'établissement a mis en place des systèmes permettant d'informer régulièrement les instances décisionnelles des progrès réalisés dans la mise en œuvre et le développement du programme.

1. Veuillez expliquer la manière dont le programme a été présenté aux nouveaux membres des instances décisionnelles. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B1.2 – L'établissement a mis en place une structure de gouvernance et de direction qui soutient la mise en œuvre du programme.

Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, des changements ont-ils été apportés concernant la composition, la nature ou les responsabilités des instances décisionnelles de l'établissement ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, les questions suivantes seront posées à l'établissement pour lui donner la possibilité de mettre à jour les informations qu'il a précédemment fournies concernant sa gouvernance.

1. Quel type d'organe de gouvernance ou d'autorités éducatives supervise l'établissement scolaire ?

☐ Gouvernemental / d'État / ministère de l'Éducation

☐ Conseil d'administration / de fondation

☐ Conseil d'administration de l'établissement / conseil scolaire / agence d'éducation locale

☐ Organe de gouvernance diocésain / paroissial / d'une autre confession religieuse

☐ Organe de gouvernance défini par le propriétaire de l'établissement

☐ Entreprise/société

☐ Conseil de l'établissement / comité consultatif

- ☐ Sans objet
 - ☐ Autre (veuillez préciser) [100 mots]
2. Décrivez brièvement l'organe de gouvernance ou les autorités éducatives de l'établissement scolaire. [250 mots]
- a. Comment les instances décisionnelles ou les autorités éducatives de l'établissement scolaire sont-elles formées ?
 - ☐ Publiquement élues
 - ☐ Nommées par un représentant ou un organisme élu
 - ☐ Nommées par le ou les propriétaires
 - ☐ Formées du ou des propriétaires
 - ☐ Réponse inconnue
 - ☐ Autre
 - b. Expliquez brièvement les domaines pour lesquels les instances décisionnelles ou les autorités éducatives exercent un pouvoir direct dans l'établissement. [250 mots]
3. Décrivez la manière dont l'équipe de direction pédagogique travaillera de concert afin de diriger la mise en œuvre du programme. [250 mots]
- a. Y a-t-il eu des changements au sein de l'équipe de direction pédagogique depuis que l'établissement scolaire est devenu établissement candidat ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - b. Si oui, décrivez le processus de formation des nouveaux membres de l'équipe de direction pédagogique. [250 mots]
4. Qui sera responsable du recrutement du personnel chargé de dispenser le programme dans l'établissement ? [250 mots]
5. Décrivez brièvement les difficultés éventuelles auxquelles l'établissement fait face pour recruter et/ou conserver son personnel, y compris les plans prévus pour relever ces défis. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- ☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Exigence spécifique B1.2.a – La direction pédagogique au sein de l'établissement est assurée de façon collégiale, au minimum par le coordonnateur du PP et le directeur de la section primaire.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les descriptifs de poste du coordonnateur du PP et du directeur de la section primaire, l'organigramme de

l'établissement ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B1.2 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique B1.2.b – Les instances décisionnelles chargent l'équipe de direction pédagogique de la mise en œuvre du PP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le descriptif de poste du coordonnateur du PP ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B1.2 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B1.3 – Le chef d'établissement ou le directeur de section et le coordonnateur du programme exercent une direction pédagogique alignée sur la philosophie du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le descriptif de poste du coordonnateur du programme, l'organigramme ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B1.2, et lors de la visite de vérification.

1. Si les informations fournies par l'établissement concernant son personnel indiquent qu'il n'existe pas de langue commune parmi le personnel en poste, la question suivante sera posée : Comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [250 mots]
2. Si les informations fournies par l'établissement indiquent qu'au moins une langue d'enseignement de l'établissement est différente des langues de travail de l'IB, la question suivante sera posée : Comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B1.4 – L'établissement a nommé un coordonnateur du programme dont les fonctions ont été clairement définies et qui dispose de suffisamment de temps, de soutien et de ressources pour assumer les responsabilités qui en découlent.

Veuillez mettre à jour les informations que vous avez fournies dans le cadre de la *Demande de candidature*.

1. Quel pourcentage de son temps hebdomadaire le coordonnateur du programme de l'IB consacrera-t-il aux obligations relevant de son rôle ?
2. Répartition du temps de travail du coordonnateur du programme

Obligations	% du temps hebdomadaire
Coordination du programme	[% of weekly time]
Autre (indiquez l'obligation)	[% of weekly time]
Autre (indiquez l'obligation)	[% of weekly time]
Total	[Total of % entered above]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- ☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Application concrète B1.5 – L'établissement élabore et met en œuvre des politiques et des procédures qui soutiennent le programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des exigences spécifiques B1.5.a et B1.5.b.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- ☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Exigence spécifique B1.5.a – L'établissement a mis au point et applique une politique linguistique en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez le processus qui a été ou qui sera suivi par l'établissement pour élaborer, mettre en œuvre et réviser sa politique linguistique. [250 mots]
2. Décrivez le soutien dont bénéficieront les élèves dont la meilleure langue est différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement.
3. Indiquez les mesures que l'établissement a instaurées ou qu'il compte instaurer pour soutenir la langue maternelle des élèves lorsque celle-ci est différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. Précisez si ce soutien sera apporté pendant les heures de cours. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique B1.5.b – L'établissement a mis au point et applique une politique d'évaluation en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez le processus qui a été suivi par l'établissement pour élaborer/réviser puis mettre en œuvre sa politique d'évaluation. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B1.6 – L'établissement a mis en place des systèmes assurant la pérennité et le développement continu du programme.

L'IB se référera au plan d'action pour confirmer que l'établissement scolaire a défini des plans, des responsabilités et un échéancier clairs quant au développement continu du programme.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B1.7 – L'établissement procède à des évaluations de la mise en œuvre du programme dans lesquelles sont impliquées toutes les parties prenantes.

Il n'est pas nécessaire que cette application concrète soit en cours ou en place au moment de l'autorisation, c'est pourquoi nous n'avons pas de questions spécifiques à poser pour le moment.

Norme B2 : ressources et soutien

Les ressources et la structure de soutien de l'établissement permettent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète B2.1 – Les instances décisionnelles allouent des fonds pour assurer la mise en œuvre et le développement continu du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le tableau budgétaire.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.2 – L'établissement dispose d'un personnel qualifié pour mettre en œuvre le programme.

Un résumé des informations fournies par l'établissement concernant son personnel enseignant et administratif s'affichera. Le cas échéant, vous pouvez mettre ces informations à jour dans la section de Mon établissement consacrée au personnel.

1. Nombre d'enseignants à temps plein
2. Nombre d'enseignants à temps partiel
3. Tous les enseignants qui seront impliqués dans le programme satisfont-ils aux normes locales, régionales et nationales qui s'appliquent au personnel enseignant ?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.3 – L'établissement veille à ce que les enseignants et les membres de la direction participent à des activités de perfectionnement professionnel reconnues par l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action, le tableau budgétaire ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.2 et de l'exigence spécifique B2.3.a.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique B2.3.a – L'établissement respecte les exigences de l'IB en matière de perfectionnement professionnel dans le cadre de l'autorisation et de l'évaluation de la mise en œuvre du PP.

Un résumé des informations fournies par l'établissement concernant le perfectionnement professionnel de l'IB destiné au personnel enseignant et administratif s'affichera. Si vous n'avez pas saisi de données précédemment à ce sujet, il vous sera demandé de les mettre à jour dans la section de Mon établissement consacrée au personnel.

1. Décrivez brièvement les plans prévus par l'établissement pour former les membres du personnel recrutés après l'autorisation. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.4 – L'établissement alloue des plages horaires pour la planification et la réflexion coopératives dans l'emploi du temps des enseignants.

1. Veuillez décrire les pratiques actuelles de l'établissement en matière de planification coopérative. [250 mots]

Les informations fournies par l'établissement concernant les réunions appuyant la mise en œuvre du programme et précisant les participants, les types de réunions, leurs objectifs ainsi que leur fréquence s'afficheront. L'établissement pourra mettre à jour ces informations.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.5 – Les environnements d'apprentissage physiques et en ligne, les installations, les ressources et le matériel spécialisé soutiennent la mise en œuvre du programme.

Veuillez décrire les installations de technologie de l'information qui seront mises à la disposition des élèves et des enseignants du PP et préciser leur emplacement.

1. Parmi les descriptions suivantes, lesquelles décrivent le mieux la démarche actuelle de votre établissement concernant l'utilisation de la technologie au service de l'apprentissage ?

☐ Un ordinateur/équipement par élève

☐ Ordinateurs à disposition des élèves dans les salles de classes, dans tout l'établissement scolaire # d'ordinateurs

☐ Installations informatiques centralisées # d'ordinateurs

☐ Ordinateurs à disposition des élèves dans la bibliothèque # d'ordinateurs

☐ Un ordinateur/équipement par enseignant

☐ Ordinateurs à disposition des enseignants dans un espace commun # d'ordinateurs

☐ Tableaux interactifs dans les salles de classe, dans tout l'établissement scolaire

☐ Autres (veuillez préciser) : # d'ordinateurs

2. L'établissement dispose-t-il d'un accès fiable et ininterrompu à Internet ?

☐ Oui

☐ Non

3. L'établissement dispose-t-il d'un Internet sans fil (wifi) ?

☐ Oui

☐ Non

4. Veuillez décrire toute restriction décidée par l'établissement concernant l'accès des élèves et du personnel à Internet ou au wifi. [250 mots]

5. Veuillez fournir des informations sur les installations et les ressources de l'établissement qui soutiennent la mise en œuvre du programme, ou les mettre à jour.

Installations ou ressources	Description des installations/ressources	De quelle manière ces installations soutiennent-elles la mise en œuvre du programme	Prévisions de développement futur, le cas échéant
Installations dédiées à l'éducation physique / l'athlétisme			
Laboratoires de science			
Ateliers d'arts visuels			
Installations spécialisées			
Installations dédiées à la musique			
Espaces dédiés aux spectacles et expositions			
Installations dédiées aux arts d'interprétation			
Autres installations/ressources			

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.6 – La bibliothèque ou la médiathèque et les ressources qu'elle contient jouent un rôle central dans la mise en œuvre du programme.

Veuillez décrire les informations concernant la bibliothèque physique et/ou virtuelle ainsi que les ressources papier, électroniques et multimédia disponibles dans l'établissement en répondant aux questions suivantes.

1. Les élèves ont-ils accès à la bibliothèque de manière autonome ?

☐ Oui

☐ Non

2. Les élèves sont-ils libres de consulter et d'emprunter les ressources de la bibliothèque ?

☐ Oui

☐ Non

3. Quels sont les horaires d'ouverture de la bibliothèque pour les élèves ? [100 mots]

4. La bibliothèque met-elle à la disposition des élèves des espaces leur permettant d'étudier de manière autonome ?

☐ Oui ☐ Non

5. La bibliothèque est-elle spécialement conçue pour le groupe d'âge des élèves du programme ?

☐ Oui ☐ Non

a. Si non, quelles sont les autres personnes qui utilisent la bibliothèque ? [250 mots]

6. Veuillez décrire les ressources papier, électroniques et multimédia auxquelles les élèves du PP auront accès, en indiquant la quantité disponible par type de ressource ainsi que la ou les langues dans lesquelles elles sont proposées.

Type de ressource	Langue	Langue	Langue
Nombre total d'ouvrages de référence (par langue)			
Nombre total d'ouvrages généraux (par langue)			
Nombre total d'ouvrages de fiction (par langue)			
Nombre total de périodiques au format papier (par langue)			
Nombre total d'abonnements en ligne à des ressources de référence (par langue)			
Nombre total d'abonnements en ligne à des journaux ou autres publications virtuelles (par langue)			
Ressources papier, électroniques ou multimédia supplémentaires			

7. De quelle manière la bibliothèque/médiathèque est-elle utilisée en tant qu'outil soutenant l'apprentissage des classes ? [250 mots]
8. Décrivez comment la bibliothèque/médiathèque est gérée (précisez les responsabilités de la personne en charge de la bibliothèque/médiathèque ainsi que les accords passés avec d'autres bibliothèques le cas échéant). [250 mots]
9. Les salles de classe disposent-elles de bibliothèques/centres de ressources ?

☐ Oui ☐ Non

a. Si oui, décrivez les bibliothèques/centres de ressources des salles de classe. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.7 – L'établissement assure l'accès à des informations sur des problèmes d'ordre mondial tout en considérant différentes perspectives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.5 et B2.6.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.8 – L'établissement soutient les élèves ayant des besoins spéciaux en matière d'éducation ou d'apprentissage ainsi que leurs enseignants.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.1 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.9 – L'établissement a mis en place des systèmes pour guider et conseiller les élèves tout au long du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.2 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète B2.10 – L'emploi du temps des élèves est conçu de manière à ce que toutes les exigences du programme puissent être remplies.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B2.10.a.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique B2.10.a – L’emploi du temps permet une recherche approfondie dans les dimensions propres à chaque discipline et transdisciplinaires du programme d’études.

1. Remplissez ou mettez à jour le tableau sur la répartition des heures d’enseignement

Année/Niveau	
Nombre total d’heures d’enseignement par semaine/cycle	
Durée de la semaine (nombre de jours) / durée du cycle	
Pourcentage d’heures passées avec l’enseignant titulaire	
Pourcentage d’heures passées avec les spécialistes de matière	
Pourcentage d’heures consacrées à d’autres activités (comme les assemblées ou les événements spéciaux)	

2. L’établissement a-t-il modifié l’emploi du temps hebdomadaire des élèves en vue de s’assurer qu’une plage horaire adéquate est allouée à chaque module de recherche pour permettre une recherche approfondie ?

☐ Oui ☐ Non

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l’heure actuelle.

☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Application concrète B2.11 – L’établissement utilise les ressources et les compétences de la communauté pour améliorer l’apprentissage au sein du programme.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d’action ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours ☐ En place ☐ Pas en place

Application concrète B2.12 – L’établissement alloue des ressources pour que, selon le programme enseigné, tous les élèves réalisent leur exposition (PP), mènent à bien leur projet personnel (PEI) ou leur projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), rédigent leur mémoire (Programme du diplôme) ou réalisent leur projet de réflexion (POP).

Il n’est pas nécessaire que cette application concrète soit en cours ou en place au moment de l’autorisation, c’est pourquoi nous n’avons pas de questions spécifiques à poser pour le moment.

Norme C : programme d’études

Norme C1 : planification coopérative

Une planification et une réflexion coopératives soutiennent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Remarque : l'expression « planification et réflexion coopératives » est utilisée comme un concept unique étant donné l'interdépendance des deux processus.

Application concrète C1.1 – Les exigences du programme sont considérées lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.1.a – Le programme de recherche et tous les plans de travail sont le fruit d'un travail de collaboration soutenu impliquant l'ensemble du personnel concerné.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.2 et B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.1.b – La planification au sein de l'établissement repose sur l'utilisation du plan de travail du PP et de sa méthodologie par tous les enseignants et pour l'ensemble du programme d'études.

1. Le plan de travail du PP est l'outil que tous les enseignants doivent utiliser (de manière appropriée) dans le cadre de leur planification et de leur réflexion coopératives. Indiquez la manière dont les enseignants utilisent le plan de travail du PP pour documenter leur enseignement en dehors du programme de recherche. [250 mots]

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.2 et B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.1.c – La planification au sein de l'établissement s'intéresse à tous les éléments essentiels du Programme primaire pour en renforcer la nature transdisciplinaire.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.2 – La planification et la réflexion coopératives ont lieu de manière régulière et systématique.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.3 – L'articulation verticale et horizontale du programme d'études est abordée lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.3.a – L'établissement vise systématiquement à intégrer le contenu et l'enchaînement du programme des disciplines au programme de recherche.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.3.b – L'établissement assure un équilibre et une articulation entre l'enseignement du programme de recherche transdisciplinaire et tout autre enseignement propre à une discipline unique.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.4 – La planification et la réflexion coopératives permettent à tous les enseignants d'avoir une vue d'ensemble des expériences d'apprentissage des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.4.a – L'établissement a mis en place un système garantissant la disponibilité des plans de travail du PP complétés.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C1.4.b – L'établissement s'assure que les plans de travail du PP constituent un compte rendu cohérent de l'apprentissage des élèves.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.5 – La planification et la réflexion coopératives sont fondées sur des objectifs d'apprentissage convenus d'avance.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.6 – La planification et la réflexion coopératives tiennent compte des différents besoins éducationnels et styles d'apprentissage des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.7 – La planification et la réflexion coopératives reposent sur l'évaluation du travail et de l'apprentissage des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.8 – La planification et la réflexion coopératives tiennent compte du fait que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C1.9 – Les qualités du profil de l'apprenant de l'IB sont prises en compte lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Norme C2 : programme établi

Le programme établi de l'établissement reflète la philosophie de l'IB.

Application concrète C2.1 – Le programme établi est complet et est aligné sur les exigences du programme.

1. Les élèves inscrits au programme devront-ils satisfaire à d'autres exigences obligatoires ?

☐ Oui

☐ Non

a. Si oui, indiquez les exigences à satisfaire à chaque année du programme.

Exigence	☐ Examen ☐ Programme d'études ☐ Structure pédagogique ☐ Emploi du temps ☐ Autre
Année du PP	☐ 1 ^{re} année ☐ 2 ^e année ☐ 3 ^e année ☐ 4 ^e année ☐ 5 ^e année

Commentaires supplémentaires [100 mots]

b. Si oui, veuillez identifier en quoi ces exigences affecteront la mise en œuvre du programme, et expliquer comment l'établissement fera face à ces difficultés. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.1.a – Le programme de recherche est composé de six modules de recherche (un pour chaque thème transdisciplinaire) par année/niveau, sauf pour les élèves âgés de 3 à 5 ans, qui doivent étudier un minimum de quatre modules par année/niveau, deux devant appartenir aux thèmes « Qui nous sommes » et « Comment nous nous exprimons ».

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le programme de recherche ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.1.b – L'établissement s'assure que le programme de recherche est cohérent et articulé à la fois horizontalement et verticalement.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le programme de recherche ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.1.c – L'exposition du PP est un des six modules de recherche transdisciplinaire de la dernière année du programme.

Il n'est pas nécessaire que cette exigence spécifique soit en cours ou en place au moment de l'autorisation, c'est pourquoi nous n'avons pas de questions spécifiques à poser pour le moment.

Exigence spécifique C2.1.d – Des preuves documentées montrent que le programme d'études mis en place couvre les cinq éléments essentiels du PP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le programme de recherche, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.2 – Le programme établi est à la disposition des membres de la communauté scolaire.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les publications et le site Web de l'établissement ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.3 – Le programme établi tient compte des expériences d'apprentissage antérieures des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.4 – Le programme établi identifie les connaissances, les concepts, les compétences et les attitudes à développer au fil du temps.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le programme de recherche, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.4.a – L'établissement dispose de documents sur le contenu et l'enchaînement du programme d'études qui indiquent comment la compréhension conceptuelle, les connaissances et les savoir-faire seront développés dans chaque discipline du PP.

1. Quels documents sur le contenu et l'enchaînement des programmes d'études sont utilisés ?

☐ Documents
locaux/nationaux
x

☐ Documents du
PP
☐ Autres

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.4.b – Les attentes générales concernant l'accomplissement des élèves, exprimées dans les documents sur le contenu et l'enchaînement du programme d'études élaborés par l'établissement, sont alignées sur celles exprimées dans les documents sur le contenu et l'enchaînement du programme d'études du PP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.5 – Le programme établi permet aux élèves de réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d'autres personnes.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.6 – Le programme établi comprend des expériences significatives pour les élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.6.a – Le programme établi offre des possibilités d'apprentissage pour les élèves qui sont signifiantes, pertinentes, intéressantes et stimulantes.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le programme de recherche, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.7 – Le programme établi cherche à sensibiliser les élèves à des problèmes individuels, locaux, nationaux et mondiaux.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.7.a – Le programme de recherche inclut l'étude du pays où se situe l'établissement, de la culture de chacun des élèves et de celles d'autres personnes, y compris leurs valeurs et croyances.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le programme de recherche, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.8 – Le programme établi offre des possibilités de réfléchir sur les éléments communs à tous les êtres humains, la diversité et les perspectives multiples.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le programme de recherche, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.9 – Le programme établi repose sur les publications de l'IB en vigueur et fait l'objet d'une révision régulière pour intégrer les développements qui ont lieu au sein du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le programme de recherche, les plans de travail ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète A8 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C2.9.a – L'établissement met en place un système de révision et de perfectionnement du programme de recherche, de chaque module de recherche et des documents sur le contenu et l'enchaînement du programme d'études et en assure le fonctionnement de façon régulière.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.10 – Le programme établi intègre les politiques élaborées par l'établissement pour soutenir le programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B1.5 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C2.11 – Le programme établi encourage les élèves à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Norme C3 : enseignement et apprentissage

L'enseignement et l'apprentissage reflètent la philosophie de l'IB.

Application concrète C3.1 – L'enseignement et l'apprentissage sont alignés sur les exigences du programme.

1. Quels changements la mise en œuvre du PP a-t-elle entraînés au niveau de la planification de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'établissement ? [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.1.a – L'établissement s'assure que les élèves reçoivent une éducation cohérente soutenue par les cinq éléments essentiels du programme quels que soient l'enseignant chargé de leur apprentissage et l'année d'études dans laquelle ils se trouvent.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.1.b – L'enseignant titulaire est au minimum chargé d'enseigner la langue d'enseignement, les mathématiques, les sciences humaines et les sciences naturelles afin de soutenir le modèle d'enseignement et d'apprentissage transdisciplinaire du PP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les exemples d'emploi du temps des classes ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B1.2 et de l'exigence spécifique A3.e, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.1.c – L'établissement s'assure que l'éducation personnelle et sociale relève de la responsabilité de tous les enseignants.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.2 – L’enseignement et l’apprentissage sollicitent les élèves en qualité de chercheurs et les invitent à se montrer sensés.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.2.a – L’établissement s’assure que tous les enseignants font appel à la recherche dans l’ensemble du programme d’études.

L’IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.3 – L’enseignement et l’apprentissage tiennent compte des connaissances et des compétences déjà acquises par les élèves.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.3.a – L’enseignement et l’apprentissage tiennent compte des compétences, expériences, besoins éducationnels et styles d’apprentissage des élèves.

L’IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.4 – L’enseignement et l’apprentissage favorisent la compréhension et la mise en pratique des principes d’intégrité en milieu scolaire.

L’IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.5 – L'enseignement et l'apprentissage permettent aux élèves de devenir activement responsables de leur propre apprentissage.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.6 – L'enseignement et l'apprentissage s'intéressent aux éléments communs entre les êtres humains, à la diversité et aux perspectives multiples.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.7 – L'enseignement et l'apprentissage tiennent compte de la diversité des besoins linguistiques des élèves, y compris des besoins de ceux qui étudient dans une langue différente de leur langue maternelle.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique linguistique de l'établissement ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5.a et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.8 – L'enseignement et l'apprentissage démontrent que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique linguistique de l'établissement, les plans de travail ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5a et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.9 – L’enseignement et l’apprentissage font appel à un éventail varié de stratégies.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.10 – L’enseignement et l’apprentissage sont différenciés afin de répondre aux différents besoins éducationnels et styles d’apprentissage des élèves.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.10.a – L’établissement permet de grouper et de regrouper les élèves en fonction des différentes situations d’apprentissage.

L’IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.11 – L’enseignement et l’apprentissage reposent sur un éventail de ressources incluant les technologies de l’information.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.12 – L’enseignement et l’apprentissage permettent aux élèves de développer des attitudes et des compétences grâce auxquelles ils peuvent réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d’autres personnes.

L’IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.13 – L'enseignement et l'apprentissage encouragent les élèves à réfléchir sur ce qu'ils apprennent, à la manière dont ils apprennent et aux raisons pour lesquelles ils le font.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.14 – L'enseignement et l'apprentissage favorisent un environnement d'apprentissage stimulant basé sur la compréhension et le respect.

L'IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.14.a – L'établissement fournit des environnements dans lesquels les élèves peuvent travailler à la fois de façon indépendante et coopérative.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.5 et B2.6, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C3.14.b – L'enseignement et l'apprentissage donnent aux élèves les moyens de mener des actions autodéterminées reposant sur ce qu'ils ont appris.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.15 – L’enseignement et l’apprentissage encouragent les élèves à démontrer ce qu’ils ont appris de plusieurs façons.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C3.16 – L’enseignement et l’apprentissage développent chez les élèves les qualités du profil de l’apprenant de l’IB.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Norme C4 : évaluation

L’évaluation au sein de l’établissement reflète les principes de l’IB en matière d’évaluation des élèves.

Application concrète C4.1 – L’évaluation au sein de l’établissement est alignée sur les exigences du programme.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue des exemples de bulletins scolaires remplis ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C4.1.a – L’évaluation au sein de l’établissement fait partie intégrante de la planification, de l’enseignement et de l’apprentissage.

L’IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l’heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C4.1.b – L'évaluation porte sur tous les éléments essentiels du programme.

1. Décrivez comment l'établissement évalue actuellement l'apprentissage des élèves de manière formative et sommative, et indiquez les changements qui seront nécessaires afin que les principes et pratiques de l'évaluation du PP soient respectés. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C4.1.c – L'établissement fournit des preuves de l'apprentissage des élèves au fil du temps et dans l'ensemble du programme d'études.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.2 – L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.3 – L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique d'évaluation, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.4 – L'établissement fournit aux élèves un retour d'information leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique d'évaluation, les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.5 – Les systèmes dont dispose l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique d'évaluation, les bulletins scolaires ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C4.6.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.6 – Les systèmes dont dispose l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

1. Décrivez comment l'établissement communique actuellement aux parents les résultats des élèves, et indiquez les changements qui seront nécessaires afin que les exigences du PP en matière de transmission des résultats soient respectées. [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue la politique d'évaluation, les bulletins scolaires ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C4.6.a – L'apprentissage et le développement des élèves liés à l'ensemble des qualités du profil de l'apprenant de l'IB sont évalués et communiqués à tous les participants au processus d'apprentissage.

1. Décrivez la façon dont l'établissement informe les parents sur le profil de l'apprenant de l'IB. [250 mots]

L'IB évaluera également cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C4.6 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.7 – L'établissement analyse les données de l'évaluation afin d'orienter l'enseignement et l'apprentissage.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Exigence spécifique C4.7.a – L'établissement s'assure que le niveau de connaissance et de compréhension des élèves est évalué avant de commencer un nouvel apprentissage.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.8 – L'établissement offre des possibilités aux élèves de participer et de réfléchir à l'évaluation de leur travail.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les plans de travail ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

☐ En cours

☐ En place

☐ Pas en place

Application concrète C4.9 – L'établissement a mis en place des systèmes garantissant que tous les élèves puissent démontrer la consolidation de leur apprentissage, par le biais de la réalisation de l'exposition (PP), du projet personnel (PEI) ou du projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), du mémoire (Programme du diplôme) ou du projet de réflexion (POP) selon le programme enseigné.

Il n'est pas nécessaire que cette application concrète soit en cours ou en place au moment de l'autorisation, c'est pourquoi nous n'avons pas de questions spécifiques à poser pour le moment.

Budget de mise en œuvre du programme

Veuillez mettre à jour les informations relatives au budget de l'établissement si nécessaire.

Documents

Vous trouverez ci-dessous une liste contenant une partie des documents que vous avez envoyés avec votre *Demande de candidature* ainsi que les documents obligatoires et facultatifs à envoyer avec la *Demande d'autorisation*.

Documents envoyés avec la *Demande de candidature*

Si le contenu d'un ou plusieurs documents envoyés avec votre *Demande de candidature* (dont la liste figure ci-dessous) a été modifié, veuillez envoyer une version mise à jour ici. Si le contenu est inchangé, il est inutile d'envoyer à nouveau ces documents.

1. Justificatifs du statut légal

Justificatif du statut légal de l'établissement et justificatif émanant des autorités locales / provinciales / de l'État prouvant que l'établissement est reconnu comme institut d'enseignement, accompagnés d'une traduction en anglais, en français ou en espagnol certifiée conforme si les justificatifs sont rédigés dans une langue autre que celles citées ici. Les traductions des documents officiels doivent être dûment certifiées conformes.

2. Organigramme

Organigramme de l'établissement illustrant l'équipe de direction pédagogique (y compris le coordonnateur du Programme primaire) ainsi que les liens hiérarchiques.

Documents obligatoires à envoyer avec la *Demande d'autorisation*

Les documents suivants sont à charger et envoyer avec votre *Demande d'autorisation*. Sans ces documents, la procédure d'autorisation ne pourra avancer.

1. Brochure de l'établissement et documents promotionnels relatifs à la mise en œuvre du PP publiés par l'établissement

2. Descriptif de poste du coordonnateur du programme

3. Profil de poste du directeur de la section primaire

4. Politique d'évaluation en accord avec les attentes de l'IB

5. Politique linguistique en accord avec les attentes de l'IB

6. Exemples d'emplois du temps des classes

7. Programme de recherche du PP

Les modèles de programme de recherche du PP sont disponibles sur le CPEL, dans la partie du site consacrée au PP.

8. Trois plans de travail complétés (étapes 1 à 9) pour chaque année/niveau

Les modèles de plans de travail ainsi que des exemples sont disponibles sur le CPEL, dans la partie du site consacrée au PP.

9. Exemples de rapports / bulletins scolaires envoyés par l'établissement aux parents pour trois années/niveaux différents

Veillez noter qu'en plus des documents indiqués ci-dessus, les éléments suivants doivent être mis à la disposition de l'IB au moment de la visite de vérification.

- Des exemples de travaux réalisés par les élèves (il doit s'agir de travaux d'élèves qui indiquent le processus d'apprentissage et les progrès réalisés, incluent la rétroaction de l'enseignant ainsi que la réflexion et l'autoévaluation de l'élève et reflètent l'apprentissage réalisé au sein et en dehors du programme transdisciplinaire).
- Le programme de recherche utilisé par l'établissement au moment de la visite.
- Des modules de recherche transdisciplinaire mis à jour et des modules de recherche transdisciplinaires récemment mis au point pour chaque année/niveau.
- Des plans de travail pour les modules effectués en dehors du programme de recherche pour chaque année/niveau.
- Les documents sur le contenu et l'enchaînement du programme de chaque discipline.
- Des exemples de bulletins scolaires remplis pour chaque année/niveau.
- Toute politique ou tous accords essentiels concernant la mise en œuvre du programme adoptés ou développés par l'établissement, le cas échéant.

Accord

Afin que l'établissement puisse terminer sa *Demande d'autorisation*, les autorités compétentes doivent passer en revue l'accord ci-dessous et le signer de manière électronique.

Demande d'autorisation auprès de l'Organisation de l'IB pour dispenser le Programme primaire

Nous soussignés, agissant au nom de l'établissement susmentionné, demandons l'autorisation officielle de dispenser le Programme primaire (PP) de l'Organisation de l'IB. Des renseignements concernant notre établissement sont fournis dans le formulaire ainsi que dans les documents joints à la demande d'autorisation.

Il est entendu que si, après avoir examiné soigneusement la demande d'autorisation ainsi que les documents joints au dossier, le bureau de l'IB pertinent accepte la demande, une visite de vérification aura lieu dans l'établissement avant que le directeur général ne prenne une décision finale concernant la demande d'autorisation.

Nous certifions de nouveau :

- a. que nous avons pris connaissance des documents cités ci-dessous, en les consultant sur le site Web de l'IB ou après nous les être procurés auprès du magasin de l'IB, que nous les avons mis à la disposition des membres pertinents de l'établissement et que nous nous engageons à respecter la réglementation décrite dans ces documents :
 - *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes,*

- *Pour faire une réalité du Programme primaire – Cadre pédagogique pour l'éducation internationale dans l'enseignement primaire,*
 - *Pour faire une réalité du Programme primaire – Direction pédagogique dans les établissements scolaires,*
 - *Règlement pour les établissements scolaires candidats aux programmes de l'IB,*
 - *Règlement pour les écoles du monde de l'IB : Programme primaire,*
 - *Règlement général du Programme primaire,*
 - *Guide de la demande d'autorisation à l'intention des établissements scolaires – Programme primaire,*
 - *Politique et règlement de l'Organisation de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle ;*
- b. que l'établissement a pris les dispositions nécessaires en vue de satisfaire aux conditions d'autorisation conformément à la documentation en vigueur publiée par l'IB aux fins de la mise en œuvre du programme ;
- c. que les instances décisionnelles en charge du financement de l'établissement ont accepté de régler l'ensemble des droits et frais pour l'enseignement du Programme primaire conformément au barème des droits et frais, aux devises et à l'échéancier établis par l'IB ;
- d. que l'établissement ne se déclarera pas, oralement ou par écrit, autorisé à dispenser le Programme primaire. La décision finale concernant la *Demande d'autorisation* revient au directeur général de l'Organisation de l'IB, après acceptation de la *Demande d'autorisation – Programme primaire* et après la visite de vérification menée par l'équipe de l'IB ;
- e. que notre établissement n'utilisera le logo « École du monde de l'IB » qu'à condition d'avoir été autorisé à dispenser le Programme primaire de l'IB. L'IB ne met aucun logo à la disposition des établissements scolaires candidats ;
- f. que nous avons joint les pièces justificatives demandées dans le présent document ;
- g. que nous reconnaissons que l'Organisation de l'IB considérera la version électronique de ce formulaire, qu'elle porte une signature électronique ou non, comme lue et approuvée par le chef d'établissement, l'administrateur en chef de l'établissement (le cas échéant) et le président des instances décisionnelles (le cas échéant) sans qu'une copie papier signée soit nécessaire ;
- h. que nous reconnaissons et consentons à ce que tout litige survenant au sujet de ou lié à la *Demande de candidature – Programme primaire*, à la présente *Demande d'autorisation – Programme primaire* ou à tout autre document relatif au processus d'autorisation sera tranché définitivement par voie d'arbitrage, conformément au règlement en vigueur au siège de l'arbitrage qui sera Genève, en Suisse. La procédure sera confidentielle et la langue d'arbitrage sera l'anglais.

Nous confirmons que les informations portées sur ce formulaire de demande d'autorisation sont à notre connaissance correctes.

Nom et titre (M., Mme, Mlle) du chef d'établissement / directeur de section¹

Signature du chef d'établissement / directeur de section

Date

Nom et titre (M., Mme, Mlle) de l'administrateur en chef de l'établissement / du dirigeant (le cas échéant)²

Signature de l'administrateur en chef de l'établissement / du dirigeant

Date

Nom et titre (M., Mme, Mlle) du président des instances décisionnelles³

Signature du président des instances décisionnelles

Date

¹ Chef d'établissement (directeur de section dans certains établissements) : personne qui dirige et supervise les opérations quotidiennes de l'établissement en s'assurant de la bonne application des politiques décidées par les instances décisionnelles.

² Administrateur en chef / dirigeant : personne qui supervise le groupe d'établissements scolaires dont l'établissement candidat fait partie. De tels groupes peuvent comprendre des districts scolaires régionaux/communautaires ou plusieurs établissements privés relevant d'une direction centralisée.

³ Instances décisionnelles : individu ou groupe dûment constitué possédant l'autorisation légale absolue de prendre des décisions au nom de l'établissement.